

Premières tendances 1^{er} trimestre 2018

Le climat des affaires s'améliore

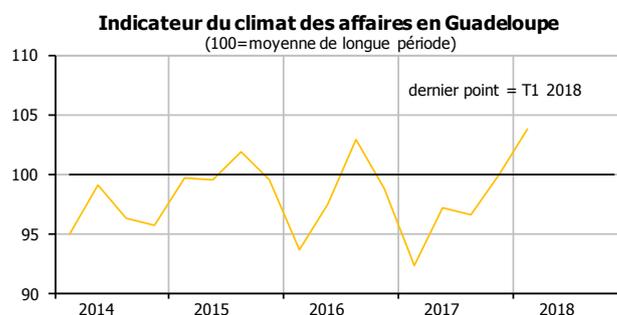
LE CLIMAT DES AFFAIRES

Au premier trimestre 2018, l'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse de 3,7 points par rapport au trimestre précédent. Il s'établit à 103,7 points, ce qui le place au-dessus de sa moyenne de longue période, pour la troisième fois depuis 2012.

Cette augmentation de l'ICA tient essentiellement aux anticipations positives portées par les chefs d'entreprise pour le deuxième trimestre 2018 et, dans une moindre mesure, à leur appréciation relative au premier trimestre.

Dans le détail, ce sont surtout les soldes d'opinion liés à l'évolution de l'activité et des effectifs qui contribuent à l'amélioration de l'indicateur.

Les intentions d'investir des chefs d'entreprise pour les douze prochains mois s'inscrivent en hausse. Le solde d'opinion associé est au-dessus de sa moyenne de longue période pour le sixième trimestre consécutif.



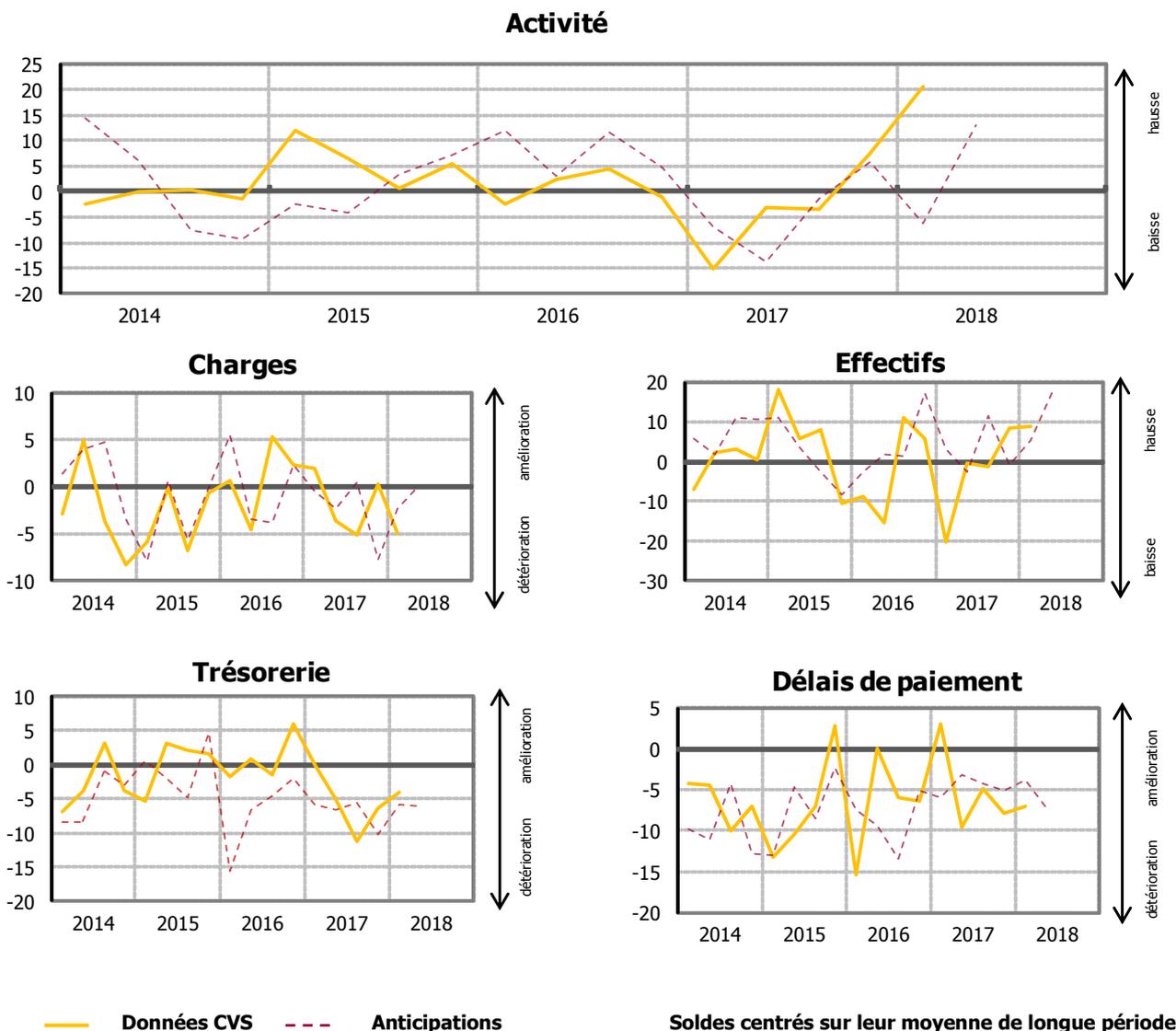
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité des entreprises est dynamique au premier trimestre 2018, contredisant ainsi les anticipations négatives portées par les chefs d'entreprise en fin d'année 2017. Néanmoins, l'allongement des délais de paiement et la hausse des charges continuent de peser sur la trésorerie des entreprises. En parallèle, le solde d'opinion relatif aux effectifs reste favorablement orienté.

Pour le deuxième trimestre 2018, les chefs d'entreprise sont optimistes. Ils anticipent une augmentation de leur activité et de leurs effectifs. Les délais de paiement devraient toutefois à nouveau s'allonger, continuant ainsi à affaiblir leur trésorerie.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM – 1^{er} trimestre 2018 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie guadeloupéenne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : G. GENRE-GRANDPIERRE – Responsable de la rédaction : D. LAURET – Rédacteurs : M. GAVALY et A. MONGORIN
Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : mai 2018 – Dépôt légal : mai 2018 – ISSN 1952-9619